



OFFRE D'EMPLOI

POSTES d'AGENTS RECENSEURS

*Dans le cadre du recensement général de la population
se déroulant durant les mois de Janvier et Février 2022,
la commune de Pins-Justaret recrute des Agents Recenseurs H/F*

Candidature à adresser à :

Mairie de Pins-Justaret – Ressources Humaines – place du Château – 31860 Pins-Justaret
ou à i.perez@mairie-pinsjustaret.fr

Renseignements auprès de :

Mme Isabelle PEREZ DRH - 05.62.11.71.20.

ou Mme Sabrina FAUR, coordonnatrice des agents recenseurs : 05.62.11.71.24. s.faur@mairie-pinsjustaret.fr

☞ Date limite de dépôt de candidature : le 6 décembre 2021

Missions générales du poste

Sous l'encadrement du coordonnateur communal, vous procéderez aux différentes opérations du recensement de la population dans le district qui vous sera attribué (partie du territoire communal)

Période de travail

De début janvier à fin février y compris pendant les vacances scolaires.

Disponibilité quotidienne du lundi au samedi avec une large amplitude horaire.

Descriptif des tâches à réaliser

- Se former aux concepts et aux règles du recensement
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur.
- Déposer les documents du recensement chez les habitants et les inciter à répondre par internet
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins deux fois par semaine, ou à la demande suivant nécessité.
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Profil du candidat

- **Grande Disponibilité** (la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur devra contacter l'ensemble des habitants de son secteur dans des délais très courts. Il doit donc se rendre dans toutes les adresses de son secteur, à différentes heures de la journée et en soirée afin de s'adapter à chaque profil d'administrés (actifs, retraités, sans emploi...).
- **Capacité à assimiler les concepts du recensement : formation prévue obligatoire**
- **Moralité, neutralité, discrétion**
- **Capacité relationnelle, bonne présentation, aisance orale et écrite**
- **Sensibilisation à internet**
- **Ordre, méthode et rigueur**
- **Ténacité** nécessaire afin de mener à terme sa mission
- **Disposer d'un mobile** pour recevoir les messages d'information de l'INSEE
- **Bonne connaissance du territoire communal** appréciée

Modalités d'exercice et sujétions particulières

- **Travail du lundi au samedi**, avec une amplitude horaire allant jusqu'en soirée.
- **Rémunération : forfait** basé sur le nombre et la nature d'imprimés de recensement collectés.